COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU DE LA MARINE
du jeudi 18 octobre 2018
DÉCLARATION LIMINAIRE CFDT

Paris, le 18 octobre 2018

Amiral, Mesdames, Messieurs,

4 années se sont écoulées au cours desquelles, nous, les personnels civils de la Marine n'auront pas été épargnés. Entre gel des salaires et restructurations, il nous aura fallu développer des trésors de patience, de compétences, une forte capacité de résilience et un grand sens des responsabilités pour faire face et remplir malgré tout nos missions.

Vous le savez nous avons, nous aussi, le sens du devoir et nous sommes essentiels à la bonne marche de notre chaine d'emploi : la Marine.

Durant toute la mandature, la ***CFDT*** a toujours revendiqué l'arrêt des suppressions de postes et des réorganisations dictées par la seule logique comptable. Celles-ci déstabilisent l'organisation du travail dans les établissements de la Marine. Aujourd'hui, les personnels sont soumis à des surcharges de travail de plus en plus pesantes et permanentes. Ces conditions entrainent des situations de malaise profond pour des agents qui se sentent ignorés et dépréciés.

Pour autant tout n'a pas été négatif. Citons la reprise des recrutements avec un solde qui s'annonce positif pour cette année 2018, même si cela ne suffira pas à combler les départs massifs et les compétences perdues au cours des dix dernières années. La ***CFDT*** regrette de ne pas avoir été entendue plus tôt à ce sujet !

Néanmoins, nous constatons que le recrutement par le biais des articles 4139 ne va pas rajeunir l'âge moyen des personnels civils de la Marine.

Pour les élus ***CFDT***, il est plus que temps de redonner de la confiance aux personnels civils de la Marine qui ont toujours fourni énormément d'efforts.

Concernant les mesures statutaires et notamment la mise en œuvre du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) après un an de pause, l'application du protocole signé, entre autre par la ***CFDT***, est enfin budgétisée.
Nous nous félicitons de notre opiniâtreté au cours des négociations PPCR et surtout de notre engagement en faveur des catégories C qui débouche enfin sur une revalorisation indiciaire.

Ce comité technique est le dernier de la mandature. Il est l'occasion pour nous de réaffirmer notre attachement à un dialogue social franc et honnête de part et d'autre. Lors de la prochaine mandature la ***CFDT*** continuera à être force de propositions pour œuvrer au bénéfice des personnels civils.

Amiral, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre attention.